



École de la Lièvre-Sud

4, rue de l'Église

Notre-Dame-du-Laus (Québec) J0X 2M0

Tél. : (819) 767-2273



Procès-verbal

Conseil d'établissement

Séance ordinaire du 14 septembre 2020

Lieu :

École de Notre-Dame



Heure :

19h à 20h30

Présences :

Poste	Nom	Présence	Groupe
1-	Paula Torzeka	X	Parents
2-	Mélanie Bondu	X	Parents
3-	Sophie Lapointe	X	Parents
4-	Vanessa Coutu-Marquis	X	Parents
5-	Luc Stafford	X	Parents
6-	Jessica Bélec	X	Parents
1-	Nathalie Charron	X	Enseignants
2-	Annie Hébert	X	Enseignants
1-	Érika Quendt		Service de garde
1-	Sophie Monette	X	Représentante communauté
2-	Valérie Harrisson	X	Représentante communauté
Est également à la table du conseil :			
	Mariève Dumoulin	X	Direction d'école
	Édith Charette	X	Secrétaire d'école

1-	<p>Présence et quorum</p>
	<p>La directrice, Mariève Dumoulin, ouvre la séance à 19h15, après avoir constaté que tous les membres ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum.</p>
2-	<p>Nomination</p>
	<p>Présidence : Mme Sophie Lapointe propose Mélanie Bondu: elle accepte. Mme Paula Torzecka propose Luc Stafford : il se rallie à Mélanie Bondu.</p> <p>Vice-Présidence : M. Luc Stafford se propose.</p> <p>Comité de parents : Mme Paula Torzecka propose Mélanie Bondu et Luc Stafford : Luc Stafford et Mélanie Bondu sont respectivement nommés représentant et représentant-substitut au comité de parents.</p> <p>Secrétaire : Mme Édith Charette continuera pour une 4e année.</p>
3-	<p>Adoption de l'ordre du jour</p>
005 - CE 20/21-01	<p>CONSIDÉRANT que Mme Paula Torzecka, présidente sortante, et Mme Mariève Dumoulin, directrice, ont élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 14 septembre 2020;</p> <p>CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres du conseil d'établissement de l'école de la Lièvre-Sud;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Sophie Lapointe, il est résolu à l'unanimité;</p> <p>D'ADOPTER l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 14 septembre 2020; en changeant le titre du point 2 pour: Nomination et le titre du point 6 pour: Questions.</p>
4-	<p>Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 22 juin 2020</p>
005 - CE 20/21-02	<p>CONSIDÉRANT que conformément à l'article 69 de la <i>Loi sur l'instruction publique (LIP)</i>, les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 juin 2020, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente séance;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Sophie Lapointe, il est résolu à l'unanimité;</p> <p>DE DISPENSER la secrétaire de procéder à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 juin 2020;</p> <p>D'ADOPTER, tel que déposé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 22 juin 2020 du</p>

conseil d'établissement de l'école de la Lièvre-Sud.

5- Suivis au procès-verbal

Aucun

6- Questions

Quel est le montant du budget du CÉ ? Édith Charette demandera aux Ressources financières et en avisera les membres.

Paula Torzecka demande s'il est possible d'avoir un suivi sur sa demande : sensibiliser les enfants sur la façon de prévenir les maux de dos.

7- Correspondance

Aucune

8- Rapports et reddition de comptes

a) Rapport de la présidente

- Rapport annuel du CÉ 19-20

CONSIDÉRANT que l'article 82 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), prescrit que le conseil d'établissement prépare et adopte un rapport annuel contenant un bilan de ses activités;

CONSIDÉRANT qu'un projet de bilan de nos activités a été préparé par Mme Paula Torzecka, présidente sortante, et Mme Mariève Dumoulin, directrice de 19-20;

CONSIDÉRANT que les membres ont eu l'opportunité de modifier ou d'enrichir ce projet;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Sophie Lapointe, il est résolu à l'unanimité;

005 - CE
20/21-03

D'ADOPTER le rapport annuel présentant le bilan des activités du conseil d'établissement de l'école de la Lièvre-Sud, dont une copie est jointe en annexe au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;

DE MANDATER Mme Mariève Dumoulin, directrice, pour que le rapport annuel 2019-2020 des activités du conseil d'établissement soit disponible au secrétariat de l'école pour consultation;

DE MANDATER Mme Mariève Dumoulin, directrice, pour qu'elle fasse parvenir au Centre de services scolaire Pierre-Neveu une copie du rapport annuel des activités du conseil d'établissement 2019-2020 de l'école de la Lièvre-Sud accompagnée de la présente résolution.

b) Rapport de la directrice

- Organisation scolaire 20-21

Mme Mariève Dumoulin, directrice, informe les membres de l'organisation scolaire pour les écoles de la Lièvre-Sud.

- Planification flottante

Mme Mariève Dumoulin, directrice, informe les membres qu'une demande a été envoyée aux Ressources éducatives pour l'approbation d'une planification flottante pour les enseignants le 28 septembre.

9-

Travaux du conseil

b) Campagne de financement/suggestions

Mme Mariève Dumoulin, directrice, informe les membres d'un don reçu de la députée d'Antoine-Labelle pour l'enseignante d'éducation physique, ainsi qu'une demande de la part des enseignantes de 6e année pour une sortie à Québec avec les finissants et d'une campagne de financement à l'Amitié : diners spaghetti

ATTENDU QUE conformément à l'article 94 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement peut, au nom de la commission scolaire, solliciter et recevoir toute somme d'argent par don, legs, subvention ou autre contribution bénévole de toute personne ou de tout organisme public ou privé désirant soutenir financièrement les activités de l'école;

ATTENDU QUE les caractéristiques du fonds à destination spéciale;

ATTENDU QUE le plan d'enregistrement comptable du ministère de l'Éducation;

ATTENDU QUE la pratique de gestion RF-2014-08;

005 - CE
20/21-04

ATTENDU QUE les pouvoirs du conseil d'établissement;

IL EST PROPOSÉ par M. Luc Stafford, d'ajouter le don de la députée d'Antoine-Labelle dans le budget « campagne de financement »:

Ce montant servira à défrayer les achats ou les activités suivantes :

005 - CE
20/21-05

- Activité skis de fond

IL EST PROPOSÉ par Mme Vanessa Coutu-Marquis, de faire des demandes de dons auprès de commerçants, organismes et municipalités. Ces sommes d'argent serviront à défrayer les coûts pour une sortie à Québec pour les finissants.

005 - CE

IL EST PROPOSÉ par Mme Sophie Lapointe, de faire une campagne de financement à l'école de l'Amitié : un dîner spaghetti une fois aux deux semaines.

20/21-06

Cette campagne de financement servira à défrayer les achats ou les activités suivantes :

- Activité d'accueil ;
- Olympiades ;
- Carnaval à Noël ;
- Gala méritas;
- Voyage de fin d'année;
- Sorties éducatives.

Advenant un déficit, il sera comblé de la façon suivante :

- Par le surplus du fonds à destination spéciale;
- Par une nouvelle campagne de financement;
- Par le budget de l'établissement.

D'ADOPTER les activités et les campagnes de financement mentionnées ci-dessus;

DE MANDATER Mme Mariève Dumoulin, directrice, à effectuer tous les transferts touchant ces résolutions.

c) Calendrier des rencontres

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 67 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), le conseil d'établissement doit établir son calendrier de travail prévoyant au moins cinq (5) séances;

CONSIDÉRANT que Mme Paula Torzecka, présidente sortante, et Mme Mariève Dumoulin, directrice, ont élaboré une proposition de calendrier de travail pour le conseil d'établissement de l'école de la Lièvre-Sud;

CONSIDÉRANT que ce calendrier ne comprend que les séances ordinaires publiques;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Sophie Lapointe, il est résolu à l'unanimité ;

005 - CE
20/21-07

D'ADOPTER pour les travaux de notre conseil d'établissement, le calendrier de travail 2020-2021, tel que proposé par Mme Mariève Dumoulin, directrice, dont une copie est versée en annexe au procès-verbal pour en faire partie intégrante;

DE MANDATER Mme Mariève Dumoulin, directrice, pour qu'une copie bien présentée du calendrier des séances ordinaires du conseil d'établissement 2020-2021 de l'école de la Lièvre-Sud soit préparée. Que ce calendrier soit affiché dans l'école et envoyé aux parents.

Rencontres prévues les :

13 octobre 2020	7 décembre 2020	8 février 2021
15 mars 2021	10 mai 2021	7 juin 2021 à 18h00

d) Règles de régie interne

005 - CE
20/21-08

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 67 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), le conseil d'établissement de l'école de la Lièvre-Sud doit établir ses règles de Régie interne;

CONSIDÉRANT que le projet, tel que déposé, contient les règles souhaitées par les membres du conseil d'établissement;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Annie Hébert, il est résolu à l'unanimité ;

D'ÉTABLIR les règles de Régie interne 2020-2021 du conseil d'établissement de l'école de la Lièvre-Sud, dont une copie est versée en annexe au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

10- Nouvelles des enseignants

Mme Annie Hébert, enseignante, fait part aux membres que l'activité de la rentrée a eu lieu à l'école Notre-Dame pour les deux écoles et avait pour thème : le cirque.

Les activités étaient amusantes et les élèves ont passé une belle journée.

Sophie Lapointe remercie la direction pour le cadeau de la rentrée offert aux élèves: une bouteille d'eau Tupperware.

11- Nouvelles du service de garde

005 - CE
20/21-09

Mme Mariève Dumoulin, directrice, demande aux membres s'il est possible que le SDG du Lac-des-Iles et de l'Amitié fassent une sortie au Cinéma Laurier avec le budget des campagnes de financement de 2019-2020.

CONSIDÉRANT que les membres ont reçu la demande d'une sortie pour les services de garde;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Paula Torzecka, il est résolu à l'unanimité;

D'APPROUVER la sortie des services de garde au Cinéma Laurier avec le budget des campagnes de financement de 2019-2020.

12- Nouvelles du représentant de la communauté

Aucune

13- Nouvelles du comité de parents

Aucune

14- Levée de la séance

CONSTATANT que l'ordre du jour est épuisé;

005 - CE
20/21-10

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Nathalie Charron, il est résolu à l'unanimité;

DE LEVER la séance ordinaire du 14 septembre 2020, à 20h22.

Prochaine rencontre : 13 octobre, à 18h45.

Mariève Dumoulin
Directrice

Mélanie Bondu
Présidente